

## Prise de position sur les comptes communaux 2022

Monsieur le Président du Conseil de Ville,  
Mesdames et Messieurs,

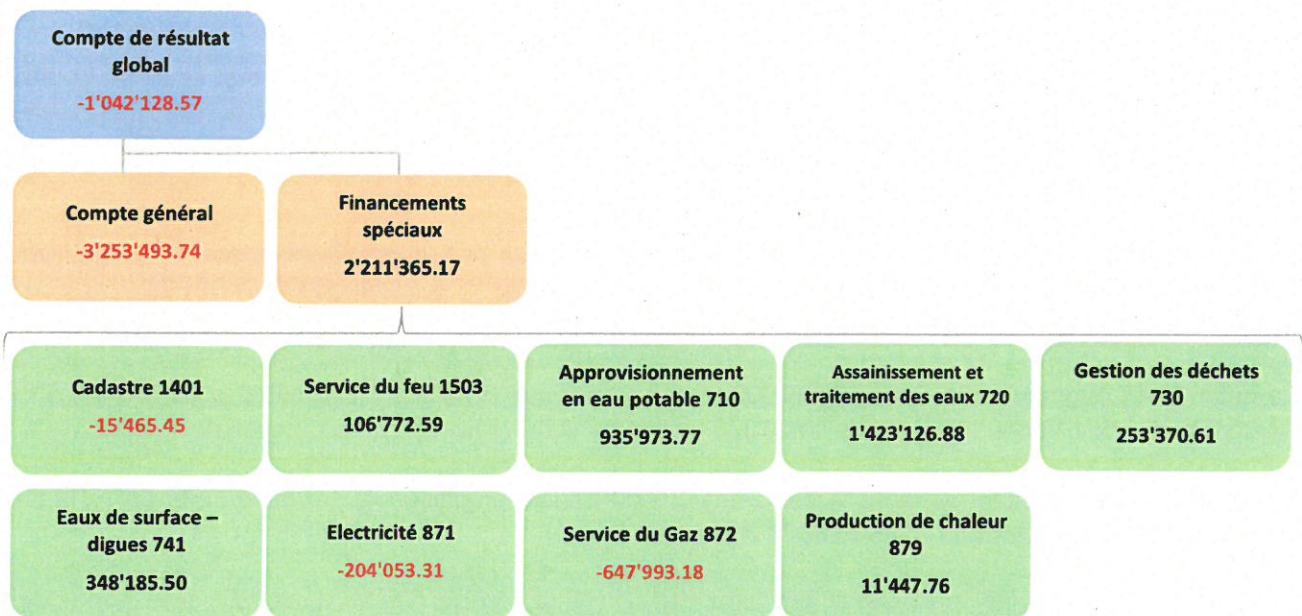
La Commission de gestion et de vérification des comptes (CGVC) a établi sa prise de position sur les comptes communaux 2022 sur la base des documents suivants :

- les comptes communaux de l'exercice 2022 ;
- le rapport du réviseur des comptes et le rapport détaillé, établis les 19 et 20 avril 2023 par FIDAG Jura SA.

La CGVC a en outre reçu M. Damien Chappuis, maire ; M. Jean Froidevaux, chef du service financier ; Mme Murielle Macchi-Berdar, conseillère communale EE ; M. Michel Hirtzlin, chef de service des SID ; M. Olivier Jost, responsable des services partagés des SID ; Mme Aude Saunier, réviseuse responsable chez FIDAG Jura SA. Que ces personnes soient remerciées pour leur collaboration et les nombreuses informations qu'elles ont fournies.

### 1. Aperçu des comptes et observations générales

Tableaux des résultats (en francs) :



Compte	Libellé	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
90	Clôture du compte de résultat global	-1'042'128.57	1'784'200.00	3'551'526.00
900	Compte général, résultat économique	-3'253'493.74	-2'516'000.00	-67.00
901	Clôture des financements spéciaux	2'211'365.17	731'800.00	3'551'594.00
400	Impôts directs, personnes physiques	29'188'231.00	28'800'000.00	28'291'546.00
401	Impôts, personnes morales	4'132'816.00	5'855'000.00	7'757'076.00
4021	Impôts fonciers	2'935'556.10	3'000'000.00	2'871'826.55



## Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

5./.6	Investissements nets	10'559'280.00	28'492'000.00	12'141'571.00
	Prélèvement sur la réserve budgétaire	2'500'000.00	2'500'000.00	1'310'000.00
	Solde de la réserve budgétaire	650'000.00	650'000.00	3'150'000.00

Postes de travail au 31 décembre (chiffres des RH)	2022	2021
Employé-e-s	183.59 EPT	178.74 EPT

Au 31 décembre 2022, la clôture du compte de résultat global 90 affiche une perte de 1'042'129 francs. Ce résultat regroupe ceux du compte général 900, déficitaire pour 3'253'494 francs, et des financements spéciaux 901, bénéficiaires pour 2'211'365 francs.

La perte du compte 900, déficitaire pour 3'253'494 francs, est atténuée par un prélèvement de 2'500'000 francs dans la réserve de politique budgétaire, sans quoi elle s'élèverait à 5'753'500 francs. Le solde de la réserve n'est plus que de 650'000 francs au 31 décembre 2022.

Le déficit s'explique principalement par la variation des recettes fiscales, qui enregistrent une baisse de 3'243'000 francs par rapport à l'exercice précédent, selon chapitre 91. La baisse importante se situe au niveau de l'imposition des personnes morales, qui diminue de 3'620'000 francs, ou 46% par rapport à 2021. La baisse était attendue, mais elle est nettement plus importante que prévue. L'impôt sur les personnes physiques a augmenté de 795'000 francs, ou 3%, et concerne principalement l'imposition des frontaliers (graphique 1).

Les financements spéciaux présentent globalement un résultat plus élevé que prévu au budget, en raison des bons résultats des services de l'eau, de l'épuration et de la gestion des déchets. Les services de l'électricité et du gaz présentent sans surprise une perte.

L'autofinancement chute de 5'443'000 francs, de 7'834'000 francs en 2021 à 2'391'000 francs en 2022. La perte du compte général et le prélèvement dans la réserve expliquent essentiellement cette situation. De 64%, le taux d'autofinancement est passé à 22%. L'insuffisance d'autofinancement, de 8'167'000 francs, doit être financée par un recours à l'emprunt.

Les investissements nets sont en diminution de 1'582'000 francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'élever à 10'559'280 francs. Ce montant ne comprend toutefois pas l'acquisition du terrain SAFED pour douze millions de francs, qui figure dans le patrimoine financier (graphique 2).

La dette totale augmente d'environ 16'330'000 francs (graphique 3, élément pas utilisé sous MCH2). Pour l'instant la charge d'intérêt n'est que de 1'809'000 francs, ce qui représente un taux moyen de 1,25%.

La dette brute par habitant dépasse la barre des 12'000 francs (graphique 4). La dette nette (dette brute - patrimoine financier) passe de 7'748 francs à 8'290 francs/hab.

La perte de l'année 2022, s'élevant à 3'253'454 francs, déduite de la fortune nette (résultats des années précédentes) de 632'254 francs, aboutit à un solde négatif de 2'621'240 francs. Au 31 décembre 2022, les comptes communaux présentent donc une situation de découvert.

## 2. Commentaires généraux

La CGVC tient tout d'abord à souligner la bonne tenue des comptes communaux. Le rapport de révision ne fait part d'aucune erreur comptable. Par ailleurs, les charges non liées sont maîtrisées par rapport au budget.





## Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

En raison de la situation de découvert, le Décret concernant l'administration financière des communes oblige la Commune à élaborer un plan financier assorti de mesures d'assainissement permettant de résorber le découvert à cinq ans.

La CGVC observe que le Conseil communal a fait appel à un mandataire externe, spécialisé dans les procédures des administrations cantonales et communales. Elle regrette que des mesures vigoureuses n'aient pas été prises plus tôt. La présentation du budget déficitaire pour 2022 aurait déjà dû inciter l'exécutif à la prudence.

La CGVC relève également qu'au 31 décembre 2023, compte tenu d'un budget déficitaire pour le compte d'administration général de 1'268'310 francs après prélèvement du solde de la réserve de politique budgétaire, le découvert atteindra 3'889'000 francs, à résorber sur quatre ans.

### 3. Observations particulières

Lors de son examen des comptes de l'exercice 2022, la CGVC a demandé des informations complémentaires concernant plus de 80 rubriques du compte de résultat. L'administration communale a fourni des explications satisfaisantes. Les éléments suivants sont à relever :

#### **Fonction 5, prévoyance sociale :**

Compte	Intitulé	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
5799.46110.10	VERSEMENT CANTONAL	-8'771'220.60	-10'000'000.00	-9'717'391.30

La part aux charges de l'aide sociale restituée par le Canton est en diminution de 1'200'000 francs par rapport au budget et d'un million de francs par rapport à l'exercice précédent. Il apparaît que les prévisions ont été trop optimistes. Le décompte final 2020 de l'aide sociale présente un solde de 228'779 francs à charge de l'exercice 2022. De plus, certaines charges concernant la Maison de l'enfance n'ont pas été intégralement admises à la répartition, pour un montant de 292'169 francs.

#### **Fonction 8, électricité et gaz :**

Les Services industriels ont contribué au fonctionnement du compte général au moyen de transferts à charge des services de l'électricité et du gaz dans la mesure suivante :

Compte	Intitulé	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
8714.34090.00	Intérêts sur capital réseau (WACC)	525'000.00	525'000.00	525'000.00
8714.36121.00	Bénéfice prestations à Municipalité	200'000.00	200'000.00	240'000.00
8714.36992.00	Redistribution droit utilisation sol	632'909.66	650'000.00	636'776.75
8719	Eclairage public (taxe EP - mise en réserve)	518'689.68	650'000.00	583'274.02
8721.36121.00	Intérêts sur dette à Municipalité	350'000.00	350'000.00	350'000.00
8721.36340.00	Restitution à Municipalité	520'000.00	520'000.00	520'000.00
<b>Total général</b>		<b>2'746'599.34</b>	<b>2'895'000.00</b>	<b>2'855'050.77</b>

Ces prestations correspondent à environ 0.15 point de quotité d'impôt. Les transferts à charge du service du gaz, représentant 870'000 francs, se termineront en 2028.



## Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

### 4. Conclusion

La Commission de gestion et de vérification des comptes a pris connaissance avec inquiétude du résultat de l'année 2022. Les investigations et les auditions qui ont été menées, ainsi que les renseignements obtenus, permettent de conclure que ces chiffres, bien que très mauvais, sont malgré tout exacts.

La situation de découvert qui en résulte pourrait encore s'aggraver avec le déficit de l'exercice 2023 et nécessitera de réaliser des excédents de recettes annuels d'environ un million de francs au cours des années 2023-2037. Les budgets des années concernées devront être établis en conséquence.

La Commission de gestion et de vérification des comptes recommande d'accepter les comptes 2022 tels que présentés.

La Présidente

  
Céline Robert-Charrue Linder

Le Vice-Président

  
Christophe Günter

Delémont, le 22 mai 2023

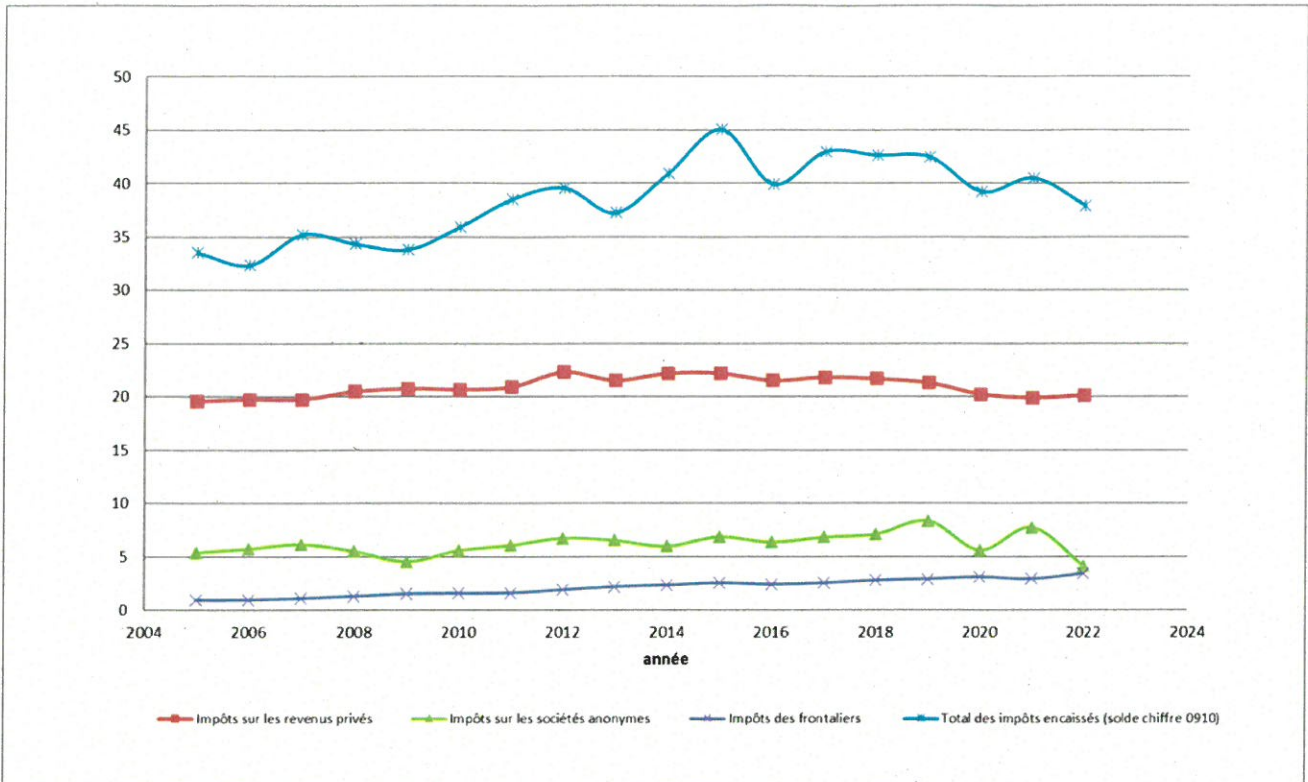
Annexe : graphiques



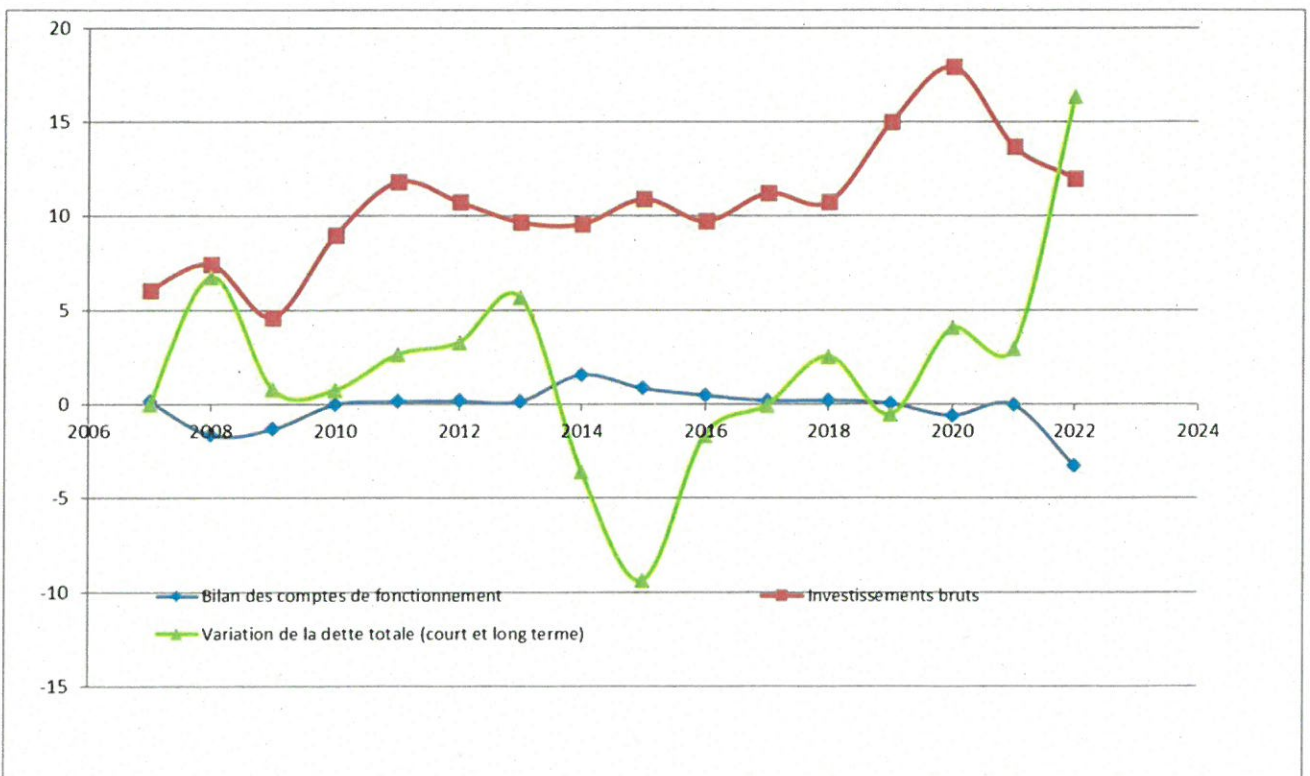


# Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont

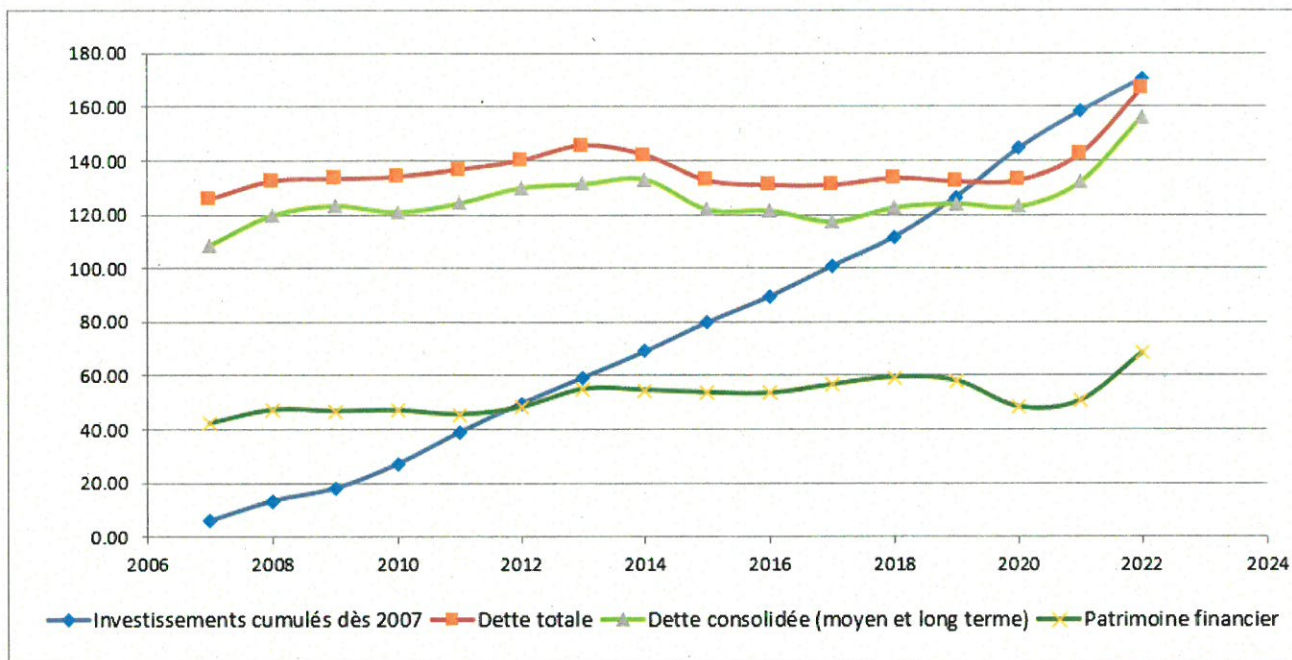
## Annexe à la prise de position sur les comptes communaux 2022 :



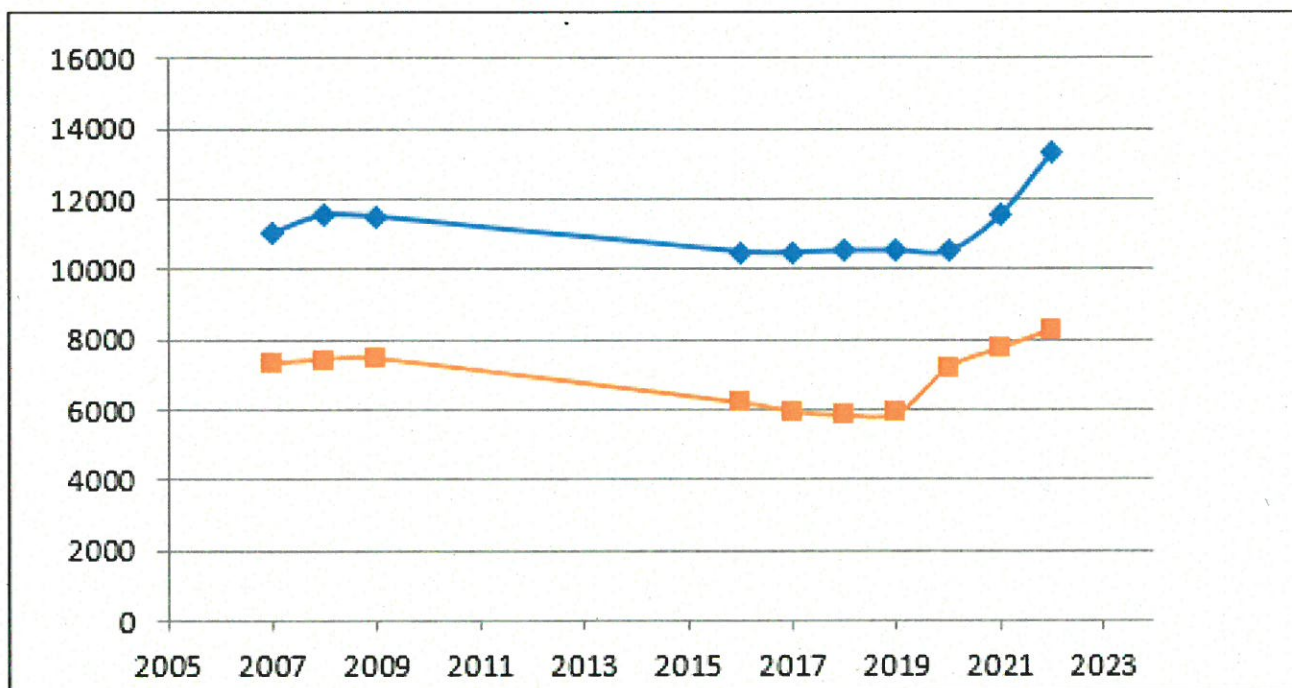
Graphique 1 : revenus de l'impôt, en millions de francs.



Graphique 2 : comptes de résultat, variation de la dette et des investissements annuels, en millions de francs (sans SAFED).



Graphique 3 : évolution des investissements et des dettes, en millions de francs. La dette totale est la somme des emprunts auprès de tiers (part à court terme et long terme).



Graphique 4 : L'endettement par habitant-e (brut en bleu, net en rouge), en francs. L'acquisition du terrain SAFED n'a pas d'influence sur l'endettement net, car il s'agit d'un élément du patrimoine financier.